



MoninfoPE

Mon choix c'est l'Unsa!

**Infolettre du SE-Unsa à destination des enseignants des écoles
n°9 - juin 2012**

CAPN des PE : le SE-Unsa exigeant pour le changement

Pour la première CAPN depuis l'élection présidentielle, le SE-Unsa a décliné ses exigences de changement en matière de gestion des personnels pour les enseignants des écoles. Au-delà de la nécessaire réaffirmation de la confiance pédagogique, le changement de cap doit aussi s'opérer dans les domaines de la mobilité géographique et professionnelle, de l'octroi des temps partiels et du déroulement de carrière avec une augmentation significative des passages à la Hors-Classe et la création d'une ISOE pour les PE.

[En savoir plus](#)

L'ISOE pour les PE : c'est maintenant qu'on la veut !



Le nouveau Ministre ouvrira de nombreux chantiers pour les 5 ans à venir. Pour le SE-Unsa, c'est le moment d'inscrire au programme la revendication de l'ISOE pour les PE.

[Faites signer autour de vous](#)

Rythmes scolaires : tout le monde devra y gagner

Quand ça va bien pour les élèves, ça va mieux pour leurs enseignants. C'est une entrée positive dans le dossier des rythmes scolaires dont le SE-Unsa veut s'assurer. Toute évolution devra rimer avec amélioration des conditions de travail des enseignants. Le SE-Unsa veut un calendrier de discussions qui permette de faire valoir le point de vue de la profession.

[Lire aussi](#)

La question de la semaine : articulation des temps scolaires et périscolaires



Alors que le dossier des rythmes est sur le haut de la pile, la question de l'articulation des temps scolaires et périscolaires devra être étudiée. Activités, règles de vie, place dans le projet d'école et rôle du directeur, avec l'opération « 1 semaine, 1 question », le SE-Unsa vous propose de donner votre avis. Chaque semaine de juin, un sujet émergeant de vos réponses au DUER de la direction d'école sera ainsi approfondi.

[Répondez à la question de la semaine](#)

[Retrouvez le DUER de la direction d'école](#)

La MAIF vous protège !

L'Offre Métiers de l'Education MAIF protège votre vie professionnelle dans les situations délicates. Agression, mise en cause, accident : elle défend vos droits, garantit vos responsabilités, votre protection corporelle et vous fait bénéficier du soutien associatif des Autonomes de Solidarité Laïques.

[En savoir plus](#)